



Vous investissez ou avez investi dans l'immobilier locatif en Alsace, mais vous êtes dépassés par la gestion de votre nouveau patrimoine ou avez peu de temps à y consacrer.

Confiez-nous un mandat de gestion et nous agissons pour vous.



Nous centralisons la gestion de vos biens immobiliers et nous vous déchargeons des tâches fiscales, juridiques et administratives y afférentes.

Faire confiance à notre réseau de professionnels de l'immobilier, c'est l'assurance d'une gestion de qualité et de proximité.



SARL au capital de 5 000€
22 rue de Bâle
67100 Strasbourg
03 69 74 11 94
<http://www.ri67.com>
RCS Strasbourg TI 515 339 018
SIRET 515 339 018 000 19
Carte G délivrée par la préfecture de Strasbourg n° 2009/47
GF pour 110 000€ et RCP auprès de Allianz,
87 rue de Richelieu 75113 Paris Cedex 02

Contact: Vanessa Diebold-Rossoni
06 84 23 00 29
vanessa.diebold-rossoni@ri67.com

Alsace Gestion Immobilière
et investissements

**Notre ambition: devenir le partenaire
de vos investissements locatifs en
Alsace.**

Informations sur nos services de gestion immobilière



Contactez Vanessa Diebold-Rossoni
06 84 23 00 29
03 69 74 11 94

<http://www.ri67.com>



Confiez un mandat de gestion à **AG2i** c'est bénéficier de l'expertise en immobilier locatif d'une société jeune et dynamique intégrée à un réseau de professionnels de l'immobilier, Ri67.

GAGNEZ DU TEMPS ET VOUS ÉVITEZ DU STRESS :

AG2i et vous délivre des tracas quotidiens liés à la gestion de vos biens immobiliers (avis d'échéance des loyers et charges, quittance, appel de charges....).

Un dégât des eaux ou un radiateur qui ne fonctionne plus, nous nous occupons des démarches auprès du locataire, du syndic, des assurances et le cas échéant nous mandatons un professionnel pour effectuer la réparation.



BÉNÉFICIEZ D'UNE GESTION ET DE CONSEILS PERSONNALISÉS : **AG2i** gère vos biens au mieux de vos intérêts (régularisation des charges, réévaluation des loyers,) et vous aide à optimiser leur potentiel (opportunité des travaux, conseils juridiques et fiscaux...). Notre équipe de professionnels est à votre disposition pour vous conseiller et vous informer.

BÉNÉFICIEZ DE L'EXPERTISE DE TOUT UN RÉSEAU DE PROFESSIONNELS : votre bien n'est plus loué suite au départ de votre locataire? **AG2i** ne perçoit pas d'honoraire de gestion sur ce logement et le reloue pour vous dans les plus brefs délais. Dans ce but nous travaillons en collaboration avec des agences immobilières spécialisées en location-vente.

RÉALISEZ DES ÉCONOMIES: nos services sont entièrement déductibles de vos revenus fonciers. **AG2i** fournit les éléments pour votre déclaration de revenu.

Nos prestations de gestion de base:

- émission des avis d'échéance des loyers et charges,
- encaissement des loyers et charges,
- gestion des impayés de loyers et charges,
- réévaluation annuelle des loyers,
- fourniture des quittances de loyers aux locataires,
- communication au Trésor public des mouvements de locataires (pour la taxe d'habitation),
- demande d'attestation d'assurance habitation aux locataires,
- gestion des sinistres (dégâts des eaux...),
- de manière générale, relations avec les locataires,
- règlement des appels de charges au syndic
- régularisation annuelle des charges locatives,
- de manière générale, relations avec le syndic de copropriété,
- fourniture d'un état détaillé de notre gestion,
- suivi sur internet de notre gestion (dès 2010).

Nos prestations de gestion supplémentaire:

- aide à la déclaration des revenus,
- représentation lors des assemblées générales de copropriété,
- conseils juridiques et fiscaux,
- suivi administratif des travaux ,
- gestion des impayés antérieurs à la prise d'effet du mandat de gestion.

Nos prestations de location:

- recherche d'un locataire solvable (caution...),
- état des lieux (entrée et sortie),
- suivi des diagnostics immobiliers obligatoires,
- rédaction des contrats de baux et avenants.